

CORÉE DU SUD.

Amnesty International demande qu'une enquête exhaustive soit menée sur les violations des droits de l'homme commises par le passé ainsi que la commutation de la condamnation à mort de Chun Too-whan

Index AI: AIA 25/22/96

À l'indépendance de la condamnation des anciens présidents Chun Too-whan et Roh Tae-woo et de 13 ex-officiers de l'armée, Amnesty International a demandé, mardi 27 août 1996, aux autorités sud-coréennes de poursuivre les enquêtes sur les violations commises sous les anciens gouvernements.

« Les poursuites engagées contre les deux anciens présidents et quelques autres constituent un pas dans la bonne direction mais doivent être suivies d'actes plus décisifs, a déclaré l'Organisation. Une enquête indépendante doit être menée sur toutes les violations des droits fondamentaux signalées par le passé. »

Amnesty International craint que l'enquête sur le massacre de Kwangju n'ait pas établi toute la vérité. Le gouvernement évalue à 200 environ le nombre de civils tués lorsque l'armée a ouvert le feu sur des manifestants non armés, alors que des groupes de citoyens affirment, quant à eux, que plus d'un millier de personnes ont trouvé la mort lors de ce massacre.

« Il semble que l'enquête sur le massacre ait été limitée et n'ait pas respecté le droit des victimes et de leur famille à connaître la vérité et à être suffisamment dédommagées », a ajouté l'organisation de défense des droits de l'homme.

En vertu de son opposition à la peine de mort en toute circonstance, Amnesty International a également demandé la commutation de la condamnation à mort de Chun Too-whan.

APPEL

Les anciens présidents Chun Too-whan et Roh Tae-woo, ainsi que 14 personnes, ont été traduits en justice après qu'une législation d'exception permettant ces poursuites eut été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 1995, sous la pression de l'opinion publique.

Entré en fonction en 1995, le premier président civil depuis plusieurs décennies, Kim Young-sam, a peu enquêté sur les violations commises par les anciens gouvernements militaires. Ces derniers se sont pourtant rendus coupables notamment de l'arrestation, des procès iniques et de la torture de milliers de prisonniers politiques, dont certains sont toujours en prison. Les règles de prescription actuellement appliquées ont permis à un grand nombre de responsables de violations d'échapper aux poursuites. En outre, aucun organe indépendant n'est chargé d'enquêter sur les violations commises par le passé.